

Projet éolien à Sens-de-Bretagne

Lettre d'information – Juin 2024



Madame, Monsieur,

Le projet éolien de Sens-de-Bretagne, initié en 2018 par Voltalia est toujours en cours de développement. Depuis le début de ce projet, nous avons mené plusieurs actions d'information, notamment en 2021. La dernière lettre d'information a été diffusée en juillet 2021 sur la commune de Sens-de-Bretagne. Dans celle-ci, nous vous présentions l'implantation finale du parc, composé de 4 éoliennes et nous vous annonçons le lancement d'un site Internet dédié au projet. Des éléments concernant les prochaines échéances vous étaient également exposés, notamment le dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale dans les mois suivants.

Celui-ci a bien été déposé en préfecture en octobre 2021. Par la suite, nous avons reçu une demande de compléments de la part des services de l'État en mars 2022 et y avons répondu en octobre 2023. Une seconde demande de compléments nous a été transmise fin 2023 et nous y avons apporté nos réponses en mai 2024.

Le projet éolien de Sens-de-Bretagne poursuit donc son instruction.

Cette lettre d'information a pour objectif de rappeler les éléments majeurs de notre projet et donner quelques points d'actualité.

Nous vous souhaitons une agréable lecture,

L'équipe Voltalia

Les caractéristiques du projet

Le parc en projet se compose de 4 éoliennes, 2 au nord et 2 au sud du bois de Soubon, avec un espacement entre les éoliennes quasi symétrique.

Il évite les principaux enjeux environnementaux et réduit ceux paysagers.



4 éoliennes

Puissance unitaire
3,6 MW



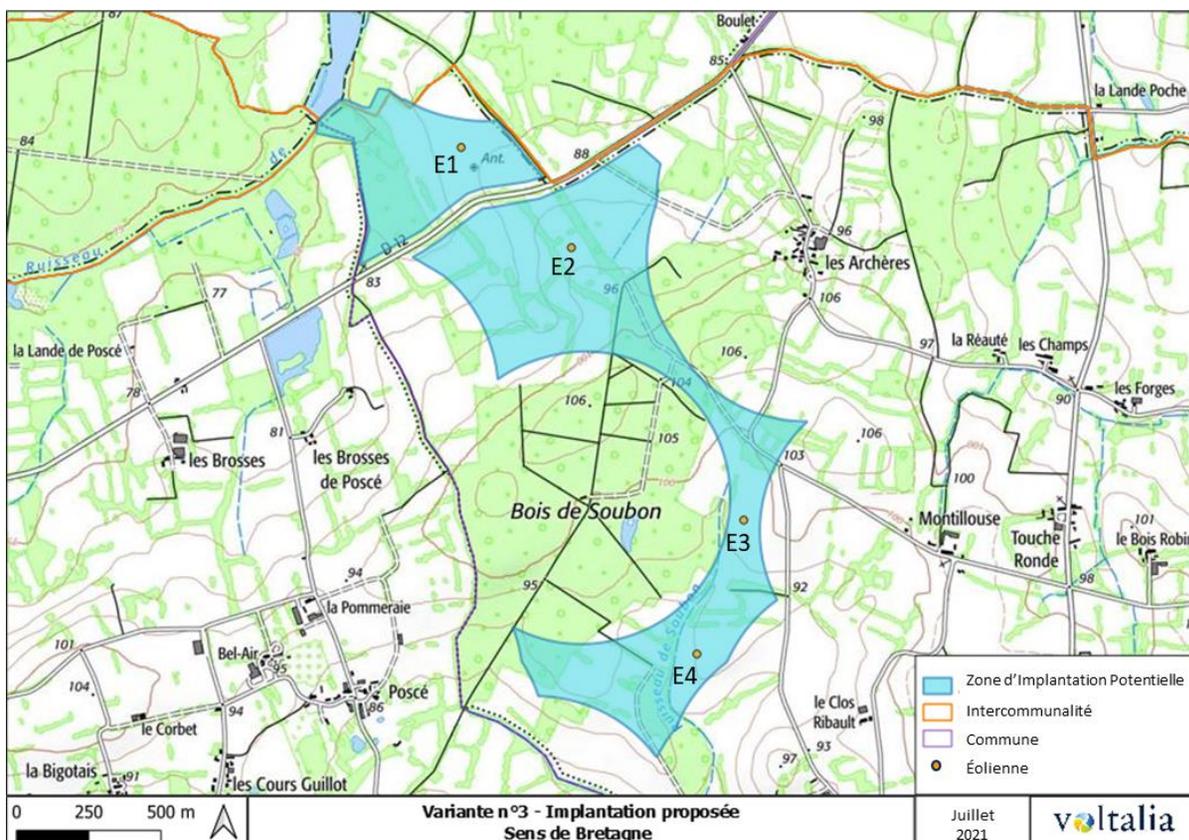
Production annuelle
d'environ **26 GWh**



Diamètre du rotor
117 m



Hauteur en bout de pale
150 m



Sur quoi a porté la demande de compléments ?

Le dossier de demande d'autorisation environnementale déposé en octobre 2021 a fait l'objet d'une demande de compléments. Des points d'attention ont été soulevés par les services de l'État et ont fait l'objet de mises-à-jour concernant notamment :

- **Le paysage** : de nouvelles analyses avec des **prises de vue supplémentaires et des photomontages ont été réalisées** depuis des sites patrimoniaux et des bourgs environnants. Voltalia propose la **plantation de haies bocagères et d'arbres pour limiter l'impact du parc** depuis les points de vue jugés sensibles.
- **La biodiversité** : le **système de bridage** (réduction de la vitesse de rotation des pales) initialement proposé a été **renforcé afin de limiter au maximum les risques de collision par la faune volante**. Un système de suivi de la mortalité par un bureau d'études sera mis en place sur plusieurs années.
- Une portion du raccordement électrique entre les éoliennes E3, E4 et le poste de livraison traverse un milieu humide. **Des dispositifs renforcés permettant d'assurer l'étanchéité des câbles électriques seront déployés**.

L'ensemble de ces éléments a été validé par les services de l'État.

Un projet outil de la transition énergétique du territoire

Le projet éolien de **Sens-de-Bretagne** composé de 4 éoliennes de 3,6 MW **permettrait une production annuelle d'environ 26 GWh**, soit l'équivalent de **la consommation annuelle d'environ 5000 foyers chauffage inclus**.

L'énergie éolienne présente de nombreux avantages : en exploitation, elle présente peu de risques pour la santé publique et l'environnement, ne produit pas de déchets, a une faible empreinte en sol et génère une énergie décarbonée dont le temps de retour énergétique est estimé à 1 an.

Les prochaines étapes



- Été 2024 : préparation de la réponse à l'avis MRAe et poursuite de l'instruction par les services de l'État
- 1^{er} trimestre 2025 (estimation) : enquête publique
- Courant 2025 (estimation) : décision du Préfet

Notre équipe à votre écoute

Vous pouvez trouver plus d'information sur le site internet du projet :

projet-eolien-sens-de-bretagne.fr

et nous adresser vos questions et remarques par email :

contact@projet-eolien-sens-de-bretagne.fr

